

Pintando
LA NAVIDAD

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN



Eurostars Hotel Company, domiciliée à C/ Majorque, 351, 08013 Barcelone, organise la première édition du concours de dessin pour enfants « Dessinons Noël » à l’occasion de la célébration de Noël. Le concours est gratuit, sans obligation d’achat, selon les modalités décrites dans les règles suivantes.

1. Participants

La participation est ouverte à toute personne de tout territoire ou pays, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Les dessins devront être réalisés par des enfants âgés de 1 à 12 ans (au moment du concours).

Les dessins devront être réalisés dans le cadre du modèle créé pour ce concours (qui se trouve dans nos hôtels d'Eurostars Hotel Company et sur le site même du concours). Il n'y a aucune restriction quant au nombre de dessins participants. Chaque enfant pourra proposer autant de dessins qu'il le souhaite.

Chaque dessin devra comporter un titre, le nom de l'enfant et son âge. Le prénom, le nom de famille, l'adresse mail du père/mère/ou du tuteur légal et le titre de l'illustration sont également nécessaires pour pouvoir le déposer sur le site du concours.

2. Technique et réalisation du dessin

La technique du dessin est libre. Les copies de dessins, de marques, de logos et de matériaux sous copyright ne seront pas acceptées.

3. Présentation du dessin au concours

Pour formaliser la participation au concours, il faudra :

- Utiliser le modèle officiel du concours et dessiner dans la boule ce que vous aimez le plus à propos de Noël.
- Prendre une photo de la feuille qui montre parfaitement le dessin.
- Accéder au site : www.pintandolanavidad.com et joindre la photo du dessin en remplissant les champs avec les informations correspondantes.

Avec la publication du dessin sur le site www.pintandolanavidad.com le règlement de ce concours sera accepté.

En enregistrant et en acceptant les présentes règles, la publication des noms et prénoms sur le site du concours et sur les réseaux sociaux d'Eurostars Hotels est autorisée, en cas de gagnant d'un prix, sans nécessité de recevoir une confirmation préalable.

4. Durée du concours

L'action se déroulera du 5 décembre 2022 au 10 janvier 2023. Au cours des jours suivants, la sélection et la communication du (de la) gagnant(e) auront lieu.

5. Prix

- Catégorie de prix jusqu'à 6 ans : L'illustration la plus créative qui transmet le mieux l'esprit de Noël gagnera un séjour pour quatre personnes, petit-déjeuner compris, dans un hôtel Eurostars pour toute la famille. Le premier prix sera choisi par un jury interne.
- Catégorie de prix entre 7 et 12 ans : L'illustration la plus créative qui transmet le mieux l'esprit de Noël gagnera un séjour pour quatre personnes, petit déjeuner compris, dans un hôtel Eurostars pour toute la famille. Le premier prix sera choisi par un jury interne.
- Prix spécial du vote du public : L'illustration qui obtiendra le plus de votes sera le gagnant d'un séjour de deux nuits pour quatre personnes, petit déjeuner compris, dans un hôtel Eurostars pour toute la famille.

6. Droits d'image et de propriété intellectuelle

Aux fins prévues par la loi organique 1/1982, du 5 mai, sur la protection civile du droit à l'honneur, à l'intimité personnelle et familiale et à l'image elle-même, il est établi que la participation au concours implique :

Compte tenu de la minorité des auteurs des dessins, les participants au concours, qu'ils soient finalement gagnants ou non, déclarent que (i) les dessins présentés sont des originaux et que les concepts et/ou les élaborations créatives qui les composent n'ont pas été réalisés par des tiers non participants au concours et (ii) ne portent pas atteinte aux droits de tiers. Dans le cas où des tiers revendiqueraient des droits d'auteur sur un dessin ou un modèle présenté par les participants au concours, Eurostars Hotel Company sera exonérée de toute responsabilité.

Les participants, qu'ils soient finalement gagnants ou non, autorisent Eurostars Hotel Company à diffuser les dessins et à utiliser les données fournies avec le dessin, pour toute activité publicitaire et/ou promotionnelle liée au concours de dessin ou aux activités connexes, sans que ces activités ne leur confèrent un droit de rémunération ou d'avantage, à l'exception de la remise du prix gagné, le cas échéant, conformément à ces règles.

Tous les participants, qu'ils soient finalement gagnants ou non et qui partagent des dessins sur les réseaux sociaux, autorisent Eurostars Hotel Company à publier dans les médias qu'elle juge appropriés tous les dessins cédés.

Les participants cèdent à Eurostars Hotel Company, à titre exclusif et sans limitation d'aucune sorte, tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle pour l'utilisation, la reproduction et l'exploitation des dessins du concours gagnants ou non. À la suite de la cession des droits d'exploitation, l'exercice exclusif des droits de reproduction, de distribution, de communication publique et de transformation par tout moyen des dessins gagnants du concours, incombe à Eurostars Hotel Company. La cession des droits indiquée se fait sans limite géographique et de temps.

Eurostars Hotel Company se réserve tous les droits de propriété et d'utilisation des dessins primés.

Les cessions antérieures sont considérées être réalisées à titre gratuit.

Eurostars Hotel Company se réserve le droit de ne pas publier tout dessin dont le contenu ne serait pas lié à la promotion ou tout dessin dont l'enfant enregistré ne serait pas l'auteur.

7. Régime juridique et restrictions

Eurostars Hotel Company se réserve le droit de :

- Modifier le contenu de ce règlement, pour autant qu'il y ait une cause légitime, devant communiquer le nouveau règlement suffisamment à l'avance.
- Raccourcir, proroger, modifier ou annuler la promotion, ceci devant être justifié par une cause indépendante de la volonté d'Eurostars Hotel Company et de nature externe.
- Disqualifier les participants qui ne remplissent pas les conditions énoncées dans la troisième de ces règles.

Les attitudes et comportements suivants des candidats pendant leur participation au programme impliquent qu'il est interdit de : (1) menacer la protection des enfants, des jeunes ou des femmes; (2) envahir ou porter atteinte à la vie privée d'un tiers; (3) induire, inciter ou encourager tout type d'actes criminels, dégradants et/ou violents sous quelque forme que ce soit; (4) y compris les messages violents ou pornographiques; (5) être en possession d'un virus ou d'autres codes informatiques, fichiers ou programmes conçus pour interrompre, détruire ou limiter le fonctionnement de tout logiciel, matériel ou système de télécommunications.

Eurostars Hotel Company ne répondra pas des cas de force majeure qui pourraient empêcher le gagnant de bénéficier pleinement ou partiellement du prix.

Eurostars Hotel Company est exonérée de toute responsabilité pour les dommages qui pourraient être occasionnés pendant la jouissance du prix.

Eurostars Hotel Company se réserve le droit d'exclure du concours, pour une raison justifiée, tout utilisateur qui trompe, altère ou rend inopérant le bon fonctionnement et le déroulement normal et réglementaire du concours.

Pintando
LA NAVIDAD

